

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2017

VALANT AVIS D'IMPÔT

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2016

Retrouvez ce document
sur **impots.gouv.fr**.
Pour vos démarches,
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

M DELPY ANDRE MARCEL
OU MME DELPY ANNE-MARIE
1 RUE DU STADE
81120 REALMONT

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 : 19 20 691 623 011 C
Déclarant 2 : 18 76 231 823 277 C
Revenu fiscal de référence : 27154
Référence du document : 17 A2 6439293 17
Adresse d'imposition au 01/01/2017 :
1 RUE DU STADE
81120 REALMONT
Numéro FIP : 810 79 71 1414496789 3
Numéro d'ordre : 1
Date d'établissement : 20/05/2017

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT 0 €

Les acomptes provisionnels ou mensuels que vous avez éventuellement versés ne sont pas mentionnés. Ils vous seront remboursés ultérieurement par virement ou lettre-chèque.

Vos démarches

- ➔ **Sur impots.gouv.fr :** Accéder à votre espace Particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ➔ **Par téléphone :** Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*. Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle.
- ➔ **Sur place :** Votre centre des finances publiques : Retrouver les coordonnées et les horaires d'ouverture de votre centre des finances publiques sur **impots.gouv.fr**, rubrique « Nous contacter ».

*(Service 0,06 € / min + prix appel)

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2017

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE			ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES			
M	S								2.5
					Déclar. 1	Déclar. 2			Total
Détail des revenus									
Pensions, retraites, rentes.....					29375	1092			
Abattement spécial de 10%.....					- 2938	- 379			
Salaires, pensions, rentes nets.....					26437	713			27150
Revenus perçus par le foyer fiscal									
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....							4		
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷									2
Revenu brut global.....									27152
CSG déductible.....									- 0
Revenu imposable.....									27152
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴									403
Décote.....									- 403
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵					Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction		
Dons : personnes en difficulté.....					30	30	0		
Emploi salarié à domicile.....					1065	1065	0		
Total des réductions d'impôt ²⁰.....									- 0
Impôt sur le revenu net avant corrections.....									0
Impôt total avant crédits d'impôt.....									0
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS					Montant déclaré		Montant retenu		
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....					1		1		- 1
IMPOT NET									
Total de l'impôt sur le revenu net.....									- 1
COMPTÉ TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT DE LA RESTITUTION CALCULEE (voir ci-dessous) EST DE.....									1
Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.									
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES									
Revenu fiscal de référence ²⁵.....									27154
Les sommes inférieures à 8 € ne sont pas restituées (article 1965 L du Code Général des Impôts).									
Informations indiquées pour mémoire									
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹									4